

**Les propos publiés ci-dessous le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.**

**POUR LA LISTE  
UNION SOCIALE TRAITONNE**

QUE DIRE !!!!  
NOUS LAISSERONS-NOUS BER...NER PAR LA MUSIQUE ???

En lisant le programme du dernier concert de l'Ecole de musique, nous devenons lyriques et désirons mettre un bémol à ce que la majorité municipale nous présente en répertoire.

Après le radio-crochet où nous aurions pu entendre « Que reste-t-il de nos .....finances », Monsieur le Maire a dû s'inspirer du compositeur Paul Dukas pour jouer à « L'Apprenti sorcier » pour composer le budget 2009 de la Ville du Trait. Plusieurs réunions différentes, jamais les mêmes documents chiffrés et présentés. Mettons-y tout de même un bémol, puisque Monsieur le Maire a peut-être également préléué à l'instauration de la taxe sur l'électricité pour 2010. Nous osons espérer que « L'Oiseau de Feu » ne mettra pas le feu aux poudres de la majorité municipale, car nous entendons quelques dissonances à ce sujet.

Continuons le programme avec « L'Ascension » de la taxe foncière bâtie (qui passe de 24,20% à 25,70%, peut-être également préléué à l'instauration de la taxe sur l'électricité pour 2010. Nous osons espérer que « L'Oiseau de Feu » ne mettra pas le feu aux poudres de la majorité municipale, car nous entendons quelques dissonances à ce sujet.

Allons ! Ne laissons pas filer la musique en nous laissant nous enivrer par les sympathiques valseuses, et soyons réalistes devant la crise qui peut frapper chacun de nous dans notre activité professionnelle et notre vie personnelle. Ne nous laissons pas endormir non plus par « La Belle au Bois Dormant » pour nous imposer dès le mois de juin notre adhésion, pratiquement déjà décidée, à la Communauté d'Agglomération de Rouen, préléué à notre adhésion en 2012 à la future Communauté Urbaine qui sera créée par la loi.

Mais revenons au radio-crochet pour dire en effet qu'il « Y-a d'la joie » de Charles Trenet au Conseil Municipal et que nous essayons d'y faire entendre nos voix. Par moment les voix de la majorité municipale peuvent paraître non mélodieuses et discordantes, mais malgré tout les votes de la majorité municipale sont toujours unanimes. Pensons différemment du Maire mais votons quand même !!! Nous avons quand même l'impression que les membres de la majorité ne jouent pas forcément la même partition et que le chef d'orchestre qu'est le maire a du mal à diriger l'ensemble. Quelques canards « à la traitonne » sont entendus dont nous vous reparlerons dans notre prochain tract.

Enfin finissons notre promenade musicale pour réécouter cette belle chanson populaire qu'est « Les Chiffons Rouges » car nous pensons devant les choix faits par la majorité municipale qu'il va falloir redoubler d'attention pendant le reste du mandat et qu'il sera nécessaire de ressortir et d'agiter ces mêmes chiffons rouges pour vous informer au mieux. Cette tribune vous semble peut-être trop lyrique, mais nous ne pouvons tout dire dans celle-ci sous peine de représailles judiciaires. Alors vivement notre prochain tract !!!!

*Vos conseillers d'opposition  
de la Liste Union Sociale Traitonne  
Jérôme ANDRIEU, Valérie LEBRUN, Jacques MARTEL*

**POUR LA LISTE  
LE TRAIT DE COULEUR**

Nous avons été fort surpris que la délibération relative au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) pour le Conseil Municipal du 9 Mars 2009 soit distribuée aux élus le 2 Mars 2009 alors que la commission Finances qui statuait sur le DOB 2009 avait lieu le 3 mars soit le lendemain ! Comment une délibération peut être rédigée avant même que la commission concernée ne soit réunie et l'ai validée !

Bien évidemment, avec cette perspective, les remarques formulées lors de la commission Finances n'ont pas été prises en compte pour la présentation lors du Conseil Municipal du 9 Mars. Nous préparons nos réunions avec des documents qui ne sont plus d'actualité !

Lors du Conseil Municipal du 9 Mars, nous avons interpellé l'assemblée sur la véracité d DOB présenté puisque celui-ci n'avait pas été révisé suite à la commission Finances du 3 Mars. A notre demande, les points révisés ont été expliqués oralement.

Puis, ô surprise : au Conseil Municipal du 18 Mars, lors de la présentation du budget 2009, de nouvelles modifications apparaissent dans sa conception. Certaines de nos remarques ont été prises en compte mais malheureusement pas celle qui consistait à ne pas augmenter les impôts. Nous avons pourtant évoqué le contexte actuel et futur particulièrement difficile lié à la crise économique mondiale et aux mesures gouvernementales insuffisantes.

La Chambre Régionale des Comptes avait pourtant indiqué dans son rapport que la population du Trait est fragile et que par conséquent il fallait être vigilant sur l'imposition directe. Cependant, Monsieur le Maire et son équipe ont tout de même pris la décision d'augmenter la taxe professionnelle et les impôts fonciers, certes moins qu'envisagé mais encore trop importante à notre goût. Ceci malgré l'engagement pris lors de la séance publique préélectorale de ne pas augmenter les impôts ! A cela s'ajoutera une augmentation des impôts liés à la Comtry. Pourtant il aurait été possible de ne pas recourir à une hausse des impôts simplement en appliquant une rigueur budgétaire permettant ainsi un affinement des dépenses de fonctionnement.

De plus, un nouveau projet conséquent, non prévu dans le programme électoral, voit le jour : la construction d'une nouvelle mairie ! Projet conséquent qui envisage la réhabilitation de la place du marché et de ses alentours, engageant la commune dans des dépenses futures de grandes ampleurs alors que la conjoncture économique et la décision de suppression de la taxe professionnelle pourraient entraîner une récession budgétaire importante. Pensez vous réellement que notre commune ait besoin d'une nouvelle mairie ? Ne doit-on pas mener à bien des différents projets engagés et développer plutôt de nouveaux services de proximité ?

**PERMANENCES DU GROUPE**

Nous pouvons vous rencontrer, sur rendez-vous, lors de nos permanences à la mairie aux jours et horaires suivants : Le mercredi de 17 H à 19 H – Le vendredi de 17 H à 18 H – Le samedi de 11 H à 12 h.

Vous pouvez prendre RDV directement au secrétariat de la mairie ou par mail sur notre site internet :

[www.letraitdecouleur.net](http://www.letraitdecouleur.net)

*Pour Le Trait de Couleur,  
Cécile Galhaut et Patrick Callais.  
Site internet : [www.letraitdecouleur.net](http://www.letraitdecouleur.net)*

**POUR LA LISTE  
LE TRAIT AVEC VOUS**

Expression de l'opposition socialiste et des Verts – Le Trait

La réunion du Conseil Municipal du 18 mars dernier s'est terminée sur le vote d'une majoration de l'impôt sur le foncier bâti de + 1.5 % et de la taxe professionnelle de 0.77 %.

L'opposition a voté contre cette majoration absolument injustifiée. En particulier les socialistes font les remarques suivantes sur la gestion de la commune :

- L'intercommunalité Le Trait – Yainville n'entraîne aucune économie pour la ville du Trait, dont le budget de fonctionnement augmente de 3.8 % encore en 2009, malgré les transferts de compétence ;
- Aucune précaution particulière n'est envisagée pour calculer un budget « de crise », malgré les risques de moindre rentabilité des taxes, et en particulier, malgré la suppression annoncée de la Taxe professionnelle sans qu'une solution de compensation soit prévue ;
- Des investissements considérables affectés à des dépenses à des dépenses dont la majorité des Traitons ne tirera aucun avantage : aire d'accueil des Gens du Voyage, toujours plus coûteuse, achat du Normandy en prévision du « nouveau centre ville », étude sur la « nouvelle » mairie ...

La gestion de la commune, et en particulier le budget 2009, ne tiennent aucun compte de la réalité nationale ou traitonne, comme si la ville du Trait était sur un nuage, et pouvait continuer à augmenter ses dépenses de téléphone, d'informatique, de fleurissements, de champagne comme si de rien n'était, alors que de véritables économies de gestion auraient permis d'éviter la majoration de l'impôt.

Deux arguments erronés sont soutenus par la Municipalité pour justifier l'augmentation de la taxe sur le foncier bâti :

- « elle ne touchera que les propriétaires » ; alors que les propriétaires des maisons traitonnes ne sont pas, comme l'avait souligné le rapport de la Chambre régionale des comptes, des nantis ;
- « elle est moins élevée que celle du département » ; alors que le département est étranglé par les exigences de l'Etat : transfert de 75% de l'APA, sans financement compensatoire, approvisionnement du R.S.A., après le R.M.I, et non paiement des Dettes de l'Etat envers le département. Il faut ici rappeler que l'Etat fait financer par les collectivités territoriales (Région et Département) les travaux qui sont de son ressort : Trains à Grande vitesse, Ecoles d'Ingénieur, Pont...

Nous nous demandons dans notre dernière chronique s'il y avait un pilote dans l'avion... Nous pouvons conclure qu'un pilote a bien pris les manettes... pour que les Traitons mettent la main à la poche afin de compenser le déficit du budget, qu'une gestion saine et rigoureuse de la Commune et de l'Intercommunalité, aurait évité.

Martine Tillaux et les Verts pour Le Trait avec vous